



L'Institut de formation en droits de l'homme du Barreau de Paris avec l'Institut des droits de l'homme des avocats européens (IDHAE) organisent un cycle de formation sur la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union Européenne et de la Cour européenne des droits de l'homme sur des droits fondamentaux.

Ces formations d'une durée de deux heures auront lieu environ tous les deux mois.

Au cours de chaque séminaire seront examinés des arrêts récents de la Cour européenne des droits de l'homme et de la Cour de justice de l'Union Européenne touchant aux droits fondamentaux, quelque soit la nature des affaires concernées (droit pénal, droit civil, droit économique...).

Des exposés courts présentant les arrêts (10 à 15 minutes) seront suivis de débats permettant de déterminer comment les praticiens peuvent les utiliser en droit interne.

La formation est ouverte à tous et toute personne qui souhaiterait présenter un arrêt peut également se manifester avant la réunion (ou même à l'occasion de la réunion).

La première réunion aura lieu le 19 décembre 2012 à la Maison du Barreau, salle Pont au Change, de 18 heures à 20 heures.

Pour cette première réunion, les inscriptions sont limitées à 20 personnes.

Validation formation continue : 2 heures

Coordination du Programme : Maître Christophe PETTITI et Maître Bertrand FAVREAU

Pour toute information et inscription :

Maître Christophe PETTITI

Secrétaire Général

57 Avenue Bugeaud, 75116 PARIS

Tel. 01 55 73 30 70 - Fax. 01 45 05 21 54

chpettiti@pettiti.com